

La roue du temps

Autor(en): **Amez-Droz, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **13 (1933)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-889213>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La logique de ce principe n'est pas discutable. Acheter à qui nous achète. Fermer notre bourse à qui nous ferme la sienne. C'est en somme ce qu'on appelle l'échange des bons procédés, de la rhubarbe et du séné!

A une époque où l'on parle tant de l'or, véritable représentant de la richesse publique, cette question de la balance du commerce devrait passionner les hommes politiques, si les hommes politiques avaient seulement le temps de s'occuper de ces questions-là.

Vendre plus qu'il n'achète, c'est évidemment le rêve pour un pays, puisque la balance négative absorbe en définitive de l'or ou son équivalent.

Si nous faisons la comparaison des chiffres généraux du commerce franco-suisse et de ceux spéciaux du commerce horloger par-dessus le Jura, nous trouvons en somme, pour 1931 — année que l'on connaît à peu près complètement — les chiffres suivants :

Déficit général de la balance française : 11 milliards 770 millions.

Déficit spécial du commerce horloger franco-suisse : 49 millions.

Boni français du commerce général franco-suisse : 902 millions.

Ces chiffres démontrent bien par A + B, que la France doit soigner tout particulièrement ses relations avec sa petite voisine.

C'est-à-dire qu'elle doit avoir avec elle un traité de commerce parfaitement étudié et qui fasse apparaître la Suisse comme le plus favorisé de ses clients.

« Le plus favorisé » est une expression employée ici dans son sens absolu. Il convient de remarquer que ce sens exclut formellement l'emploi abusif et souvent désastreux, que les gouvernements en font dans leurs négociations, lorsqu'ils y introduisent — tel un rat dans un fromage — la fameuse clause dite de la nation la plus favorisée.

Il est clair comme le jour que l'Etat qui a obtenu le bénéfice de cette clause, obtient automatiquement tous les avantages accordés, ou qui pourront l'être, aux autres pays, ses con-

currents directs. C'est ce qui arrive d'ailleurs couramment.

La clause de la nation la plus favorisée doit être rigoureusement bannie de tous les traités de commerce, sans exception, si l'on veut que ces traités aient leurs conséquences normales.

Cette exclusion n'empêchera pas les traités bien étudiés et bien compris d'être souples et de recevoir le cas échéant les modifications qui pourraient être imposées par les circonstances.

Bien au contraire, comme le faisait remarquer tout récemment M. Pierre Gaxotte, dans *Je suis partout*, le vrai nationaliste, c'est-à-dire l'homme d'Etat soucieux avant tout de l'intérêt de son pays « n'a aucun parti pris de doctrine, aucune hostilité d'idéologue, aucun entêtement de chapelle. Il ne considère que les intérêts et c'est sur le terrain des intérêts qu'il est le plus facile de faire des concessions et de s'accorder à l'amiable. Pour s'épargner un procès ruineux, un esprit froid saura s'accommoder d'une transaction, s'il la juge moins coûteuse. Un fou ne transigera jamais sur la folie. »

Transactions, accommodements, concessions doivent être commandés, en ce qui touche le domaine particulier de l'horlogerie, par les quatre chiffres typiques :

	en millions de francs français
De France en Suisse :	
commerce général en 1932	1.511
commerce horloger	2,6
De Suisse en France :	
commerce général	609
commerce horloger	46

2,6 est contenu 581 fois dans 1.511. C'est A. 46 l'est 13 fois seulement dans 609. C'est B.

A et B montrent bien tous deux que l'intérêt de la France est de rechercher une entente toujours meilleure avec la Suisse sur la question horlogère.

Léopold REVERCHON,
Rédacteur en chef
de la Revue L'Horloger.

LA ROUE DU TEMPS

La détermination du temps a été, à toutes les époques, même aux plus reculées, un des soucis les plus pressants de l'être humain.

Il ne faudrait cependant pas s'imaginer que l'homme a toujours eu, dans ce but, des instruments même rudimentaires à sa disposition. Avant d'avoir recours à de primitifs appareils, tels que le cadran solaire, le sablier, le clepsydre, il s'efforça de contrôler la fuite du temps par l'observation directe des astres. Le soleil était, en effet, pour lui, le seul moyen de diviser, d'une façon encore très grossière il est vrai, sa journée.

Ce n'est qu'au neuvième siècle qu'on commença à parler d'horloges pourvues d'un véritable mécanisme comprenant un poids moteur et un échappement. On en construisit en France, en Allemagne, en Angleterre, bien avant d'en fabriquer en Suisse.

Peu à peu le mécanisme des horloges se perfectionna, s'affina; à force d'ingéniosité, ces artistes, qu'étaient les horlogers primitifs, parvinrent à en réduire les dimensions et à construire de petites horloges transportables.

Il fallut toutefois attendre jusqu'au début du

La nouvelle

MONTRE-BRACELET

économique

en grandeurs 8 3/4" et 10 1/2"

RECORD

GENÈVE

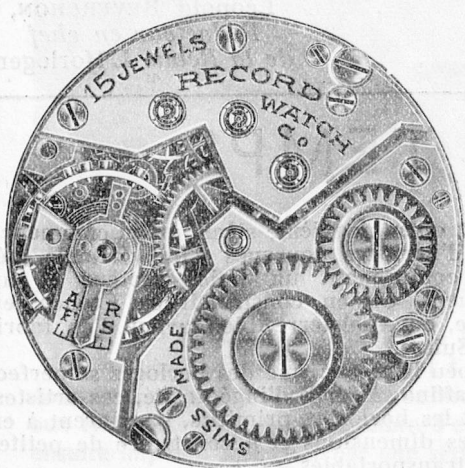


vient de sortir de nos Usines où elle a été conçue et où elle se fabrique d'après les derniers perfectionnements techniques.

Dans votre intérêt propre, attendez-la avant de faire vos achats. Elle vous étonnera par sa construction ultra-moderne et ses qualités incontestables de bienfacture.

Nos voyageurs la présenteront dans une superbe collection de boîtiers fantaisies du meilleur goût et à des prix extrêmement intéressants.

Si vous ne pouvez attendre leur visite, écrivez à



RECORD DREADNOUGHT WATCH Co. S. A.

TRAMELAN (Suisse)

GENÈVE

LONDRES

Mouvement agrandi

seizième siècle l'invention des montres de poche proprement dites, dont les dimensions étaient plus réduites que celles des horloges portatives; elles étaient caractérisées par le remplacement du pendule régulateur par une roue oscillante, appelée balancier à laquelle fut plus tard adjoint un spiral.

La fabrication de la montre est l'industrie qui convenait le mieux à un pays dépourvu de matières premières comme la Suisse. Elle n'exige que des matériaux faciles à transporter, de l'or, de l'argent, de l'acier, du laiton. L'or et l'argent possèdent une grande valeur sous un petit volume; l'acier et le laiton de peu de valeur intrinsèque, demandent pour être transformés en rouages et mouvements de montres, une somme énorme de travail, qui leur confère, une fois qu'ils ont été mis en œuvre, un prix considérable, à tel point que le mouvement d'une montre de précision tire presque toute sa valeur de la main-d'œuvre qu'il a nécessitée.

L'horlogerie fut donc pour la Suisse et plus particulièrement pour le Jura, auquel les richesses naturelles ont été mesurées parcimonieusement, un moyen inespéré de faire vivre une population qui, sans elle, aurait dû trouver à s'expatrier, vu le peu de ressources naturelles offertes par la contrée. Aussi ne faut-il pas s'étonner du développement extrêmement rapide de cette industrie, qui est attesté par les chiffres suivants:

Vers 1650, on comptait 400 horlogers environ en Suisse; un siècle plus tard, il y en a déjà près de 6.000; ce mouvement d'expansion si rapide au dix-huitième siècle s'accroît encore au dix-neuvième et ne s'arrête pas au vingtième siècle. En effet, d'après le recensement des fabriques de 1911, le nombre d'ouvriers occupés dans l'horlogerie et dans la bijouterie était de près de 35.000 et actuellement on compte environ 48.000 ouvriers occupés dans les fabriques, dont 25.000 hommes et 23.000 femmes. A ces chiffres, il y a lieu d'ajouter encore environ 8.000 travailleurs à domicile, de sorte que le nombre total d'ouvriers occupés dans l'horlogerie et la bijouterie dépasse 56.000.

L'horlogerie et la bijouterie occupent à elles seules plus de 11 % de la main-d'œuvre employée dans l'ensemble des industries suisses.

Le nombre des fabriques a suivi, lui aussi, une progression constante; en 1911, on en avait recensé 858 et actuellement, elles sont près de 1.200, alors que le nombre total des fabriques existant en Suisse pour l'ensemble des industries est de 8.200 environ.

**

Une industrie comme celle de l'horlogerie a besoin du monde entier pour y écouler ses produits; primitivement il est vrai, les artisans vendaient leurs montres sur place; mais, sur un marché aussi restreint que ne l'était le marché suisse, les possibilités de développement du commerce de la montre étaient très petites; nécessité fut donc de chercher des débouchés ailleurs, aussi voyons-nous, dès le début du dix-septième siècle, les marchands horlogers parcourir le monde, pour y vendre leurs produits; ils fréquentent régulièrement les principales foires d'Europe.

Peu à peu, une vaste organisation commerciale se dessine, qui couvre le monde entier d'un

immense réseau; toutes les possibilités de vendre des montres sont utilisées. La forme elle-même de l'organisation de vente est très variable d'une entreprise à l'autre, et, souvent, pour une même maison, d'un pays à l'autre. Néanmoins, la plus grande partie du commerce de la montre se fait en suivant la filière suivante: fabricant, grossiste, détaillant, consommateur. La plupart des fabriques de montres de marques ont, dans les principaux pays, leurs grossistes attitrés, qui sont fréquemment leurs seuls concessionnaires. Un autre système assez répandu, consiste, pour la fabrique, à avoir sa propre organisation de vente dans les divers pays étrangers.

L'organisation commerciale de l'industrie horlogère est complétée par deux institutions ayant un caractère officiel; les bureaux de contrôle des métaux précieux et les observatoires. Ils exercent leur activité chacun dans un domaine différent, mais leur but est le même; garantir la qualité des produits de l'industrie horlogère suisse par le moyen d'attestations officielles.

Le contrôle suisse des métaux précieux a certainement contribué au bon renom de la montre suisse, et partant, à la prospérité de l'industrie horlogère; si la montre suisse est souvent préférée aux produits de l'industrie concurrente, c'est en partie parce que la clientèle sait qu'elle peut avoir entière confiance dans les indications de titres inscrites sur les boîtes.

Les observatoires astronomiques sont les auxiliaires indispensables de l'industrie horlogère. Ils reçoivent en dépôt des chronomètres de marine, de bord et de poche dont ils observent la marche au cours des différentes épreuves auxquelles ces pièces sont soumises. Les pièces qui ont rempli les conditions fixées par le règlement reçoivent un bulletin de marche. Les fabricants suisses ne se bornent pas à participer aux concours organisés par les observatoires du pays; ils déposent régulièrement leurs pièces dans les observatoires de Kew-Teddington (Angleterre) ou de Washington (U.S.A.) où elles détiennent continuellement les premiers rangs.

C'est en poussant le plus loin possible la précision sur les pièces d'observatoires, que les fabricants acquièrent, non sans de gros sacrifices, une expérience, qu'ils peuvent appliquer ensuite à la construction des montres de séries, dont la perfection a été portée à un haut degré.

La Suisse qui, ainsi que nous l'avons vu plus haut, compte environ 56.000 ouvriers horlogers, est le plus grand producteur de montres du monde entier; ses exportations avaient atteint en 1927, une valeur de 273,2 millions de francs suisses, en 1928, de 300,4 et en 1929, de 307,3 millions. En 1930, l'exportation a été de plus de 18 millions de pièces représentant — avec les accessoires — une valeur de 233,4 millions de francs suisses environ, soit près du 16 1/2 % de l'ensemble des exportations suisses d'articles manufacturés. En 1932, le chiffre des exportations s'est, il est vrai, réduit à 9,1 millions de pièces, valant, avec les accessoires, 86,3 millions de francs suisses.

On estime que le 95 % environ de la production de l'industrie horlogère suisse est exportée. Le principal débouché de l'industrie horlogère suisse est la Grande-Bretagne qui a acheté en 1932, 2,9 millions de montres et de mouvements d'une valeur de 13,8 millions de francs suisses;

OMEGA

détient depuis deux ans tous les Records
de réglage à l'Observatoire de GENÈVE

Concours de pièces isolées

- Série A. Chronomètres de Bord.....
— B. Chronomètres de Poche, grand format.....
— C. Chronomètres de Poche, petit format.....

Concours de série

- Série A. Chronomètres de Bord.....
— B. Chronomètres de Poche, grand format.....
— C. Chronomètres de Poche, petit format.....

1931		1932	
Points		Points	
862	Record	901,8	Record
854	Record	Record non battu	
887	Record	Record non battu	
843,3	Record	859,7	Record
814,2	Record	Record non battu	
799	Record	806,9	Record



BIENNE

General Watch Co.

SUISSE

Montres de tous genres
et de toutes grandeurs

SPÉCIALITÉS

Montres imperméables
pour dames et messieurs

Brevet + 155.825
Etanchéité absolue
Pare-chocs
Brevet +
143.073

HELVETIA

C'est faire preuve de goût
et d'esprit pratique que de
porter une montre

HELVETIA

Représentant pour la France et les Colonies :
ROBERT GUILLEMOT, 5, Boulevard Voltaire, PARIS



viennent ensuite : l'Italie, les Etats-Unis d'Amérique et la France. Le marché français a absorbé environ 300.000 montres suisses d'une valeur de 4,5 millions de francs suisses, sans parler des ébauches et autres parties détachées que l'industrie horlogère suisse a fournies à son industrie-sœur, qui est la fabrique française d'horlogerie.

A quoi peut-on attribuer cette prépondérance mondiale dont jouit l'industrie horlogère suisse ?

Il faut bien se rappeler tout d'abord que c'est grâce à ses hautes qualités de marche et à la beauté de ses formes, toujours renouvelées, que la montre suisse a acquis sa réputation. L'industrie horlogère suisse travaille avec un personnel de choix; elle est sans cesse à l'affût de nouveautés artistiques et de perfectionnements techniques, elle ne recule devant aucun sacrifice pour mettre sur le marché des produits toujours meilleurs, d'un goût toujours plus raffiné, et, par conséquent toujours plus dignes de la confiance qui lui a été accordée de tous temps par le public du monde entier.

Tel est, croyons-nous, le secret de cette splendide évolution d'une industrie qui compte trois siècles d'existence.

Il ne faut cependant pas se dissimuler que l'industrie horlogère suisse traverse actuellement une période assez difficile. Elle subit, d'une façon particulièrement dure, le contre-coup de la politique douanière de plus en plus protectionniste, suivie depuis la guerre par presque tous les Etats, non seulement d'Europe, mais du monde entier.

Une amélioration durable de la situation ne peut venir que du rétablissement des conditions normales dans le monde entier au point de vue économique et financier. Il s'agit d'un domaine où l'industrie horlogère n'a aucune possibilité d'agir. Elle en est donc réduite à attendre, mais ce délai d'attente est mis à profit pour perfectionner l'organisation industrielle et professionnelle dont le but tend avant tout à conserver au pays le patrimoine précieux qu'elle représente pour l'ensemble de la population.

Albert AMEZ-DROZ,

Secrétaire Général

de la Chambre Suisse de l'Horlogerie.

Les Expositions et le Développement de l'Industrie Horlogère Suisse

Les expositions comme facteurs économiques

Si les expositions sont nées de l'évolution industrielle et commerciale, ces manifestations, nationales ou internationales, ont en même temps largement contribué au développement des différentes industries, plus particulièrement de l'horlogerie.

Malheureusement, l'abus que l'on en a fait est cause aujourd'hui d'une méfiance plus ou moins justifiée à leur égard. Cependant, il faut reconnaître que leur valeur, comme facteur du développement de l'horlogerie, est manifestement trop méconnue de nos contemporains.

Premières expositions suisses

A l'aurore du libéralisme économique, des expositions artisanales furent organisées en Suisse dans les années 1830 et 1840. Je ne mentionnerai que celles de Berne qui permirent à des horlogers du Jura de prendre une place prépondérante dans ces manifestations et de faire apprécier leurs produits.

Avec l'avènement de la vapeur comme force motrice, de la locomotive comme moyen de transport et du machinisme industriel, les barrières nationales tombèrent peu à peu; les échanges internationaux se multiplièrent rapidement et prirent un caractère permanent.

Première exposition universelle de Londres (1851)

L'exposition universelle de Londres en 1851 fut la première manifestation de ce genre et marqua un succès pour les fabricants suisses d'horlogerie, qui, dès lors, prirent une part prépondérante

dans les expositions universelles, reconnaissant l'utilité de ces manifestations, justifiée par la nécessité de défendre la montre suisse, de maintenir sa renommée, de rechercher de nouveaux débouchés, etc. L'exposition de Londres révéla également aux horlogers suisses les progrès de la fabrication mécanique réalisés dans les autres pays; des exposants suisses présentèrent eux-mêmes une presse pour la fabrication des aiguilles de montres, ainsi qu'une machine à couper les dents épicycloïdales.

La fabrication mécanique prit désormais une place toujours plus marquée dans l'horlogerie suisse. Ce fut une nécessité car l'exposition de Londres avait donné une nouvelle impulsion aux industries anglaise et bisontine de l'horlogerie; les Anglais en particulier tirèrent parti des comparaisons qu'ils avaient pu faire entre leur fabrication et celle des Suisses; pour conserver sa prépondérance à l'horlogerie suisse, il fallut donc réaliser de nouveaux progrès dans le domaine de la fabrication mécanique.

L'exposition de Londres eut également pour conséquence de provoquer aux Etats-Unis les premières initiatives d'implantation de l'horlogerie dans ces pays.

Première exposition universelle de Paris (1855)

La première exposition universelle de Paris eut lieu en 1855 et le commissaire suisse fut à nouveau frappé par les progrès réalisés par la fabrication mécanique; le rythme de la production avait quadruplé, sinon quintuplé; les délégués neuchâtelois eurent une vision très nette des points faibles de la fabrication suisse et c'est